



# MISSION EN GUYANE

Aujourd'hui est le premier jour d'un déplacement d'une semaine, que j'effectue en Guyane dans le cadre d'une mission parlementaire de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, dont je suis membre. Tout au long de cette semaine, je vous raconterai dans une série de notes de blog mes journées, mes rencontres avec les acteurs locaux, et les problématiques auxquelles font face les Guyanaises et les Guyanais.

J'arrive ici avec beaucoup d'humilité : c'est la première fois que j'y pose le pied. Aussi, je n'aurai pas la prétention de connaître la Guyane après une semaine. Je sais qu'il s'agit d'un territoire complexe, qui ne se laisse pas facilement appréhender. Je vous propose simplement de le découvrir avec moi.



Déplacement en Guyane avec une délégation de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, du 15 au 22 septembre.

Clémence  
Guetté

16 septembre

# URGENCE PARTOUT, ÉTAT NULLE PART

Aujourd'hui, j'ai rencontré des représentants de l'Union des travailleurs guyanais (UTG) et j'ai assisté au meeting des deux députés de Guyane, Jean-Victor Castor et Davy Rimane, à Cayenne. On a parlé de la crise sociale extrême dans laquelle le territoire s'enfoncé, et des relations entre la Guyane et l'Hexagone.



## Urgence partout, État nulle part

En Guyane, c'est l'extrême urgence dans tous les domaines. Urgence sociale, sanitaire, environnementale... Trop souvent perçues depuis l'Hexagone avec indifférence, les problématiques qui la touchent condensent, sur tous les plans, les difficultés qui progressent dans le reste du pays : vie chère, paupérisation, crise de l'eau, crise du logement, pollution, revendications citoyennes pour l'égalité.

« La fusée décolle, la Guyane reste au sol », m'ont résumé les syndicalistes que j'ai rencontrés. Les exemples sont légion, je vous donne quelques chiffres. 22% de la population est au chômage, un chiffre qui monte à 46% chez les moins de 25 ans, alors que la population guyanaise est très jeune - 41% des habitants ont moins de 20 ans. Ils m'ont d'ailleurs confié que la situation empirait, avec des licenciements dans tous les secteurs.

53% de la population guyanaise vit sous le seuil de pauvreté, contre 14% dans l'Hexagone, et ce alors même que le seuil de pauvreté est de 420 euros par mois en Guyane contre 1100 euros par mois en France hexagonale. Le niveau de vie des plus pauvres en Guyane est deux fois plus faible que celui des plus pauvres de l'Hexagone.

En termes de conséquence sur la vie quotidienne, cela donne entre 13 et 20 % de la population sans électricité, et un habitant sur cinq sans accès à l'eau.

Au siège de l'UTG, on m'a raconté la mortalité infantile élevée et les décès faute de soins : des calamités que l'on commence à voir apparaître aussi dans l'Hexagone.

Pour tous, la vie est terriblement chère : les prix des produits alimentaires sont de 12 à 45% plus élevés qu'en France hexagonale. Et encore, c'est sur le littoral ! Lors de mon entretien à l'UTG, on m'a donné quelques chiffres : une bonbonne de gaz à 20 euros atteint les 50 ou 60 dans la commune enclavée de Maripasoula, quand une bouteille d'eau vendue 2 euros à Cayenne en vaut 6 là-bas, pour le paquet de lessive c'est 30 euros dans les communes du fleuve, contre 6 euros à Cayenne.

Cette situation est insoutenable. Déjà en 2008, le mouvement de lutte contre la vie chère en Guyane tirait la sonnette d'alarme. Que s'est-il passé depuis ? Rien, ou presque rien. On s'en rendait compte lors du meeting : cela crée chez toutes et tous beaucoup de colère.

*Photo de Clémence Guetté  
Meeting à Cayenne,  
16 septembre*

## Mépris et violence

Face à l'indifférence, les mouvements de révolte se sont succédé ces dernières années. Les Guyanaises et Guyanais n'ont eu de cesse de dénoncer leurs conditions de vie, qui nourrissent un sentiment d'abandon par la République. Macron n'a rien réglé : ses réponses ont été le mépris et la violence.

**Un habitant sur cinq sans accès à l'eau. Entre 13 et 20% sans électricité.**

En 2017, après plusieurs mois de blocage et de manifestations, et des marches d'une ampleur historique à Cayenne et Saint-Laurent, quatre syndicalistes de l'Union des travailleurs guyanais ont été condamnés à dix-huit mois de prison ferme. Pour apaiser les révoltes, le gouvernement a finalement proposé un « plan d'urgence » encore largement insuffisant.



Pire, selon les syndicalistes de l'UTG, l'État n'a pas respecté ses engagements d'alors. Six ans après les Accords de Guyane signés en 2017 et les États généraux de la Guyane organisés en 2018, rien n'a changé. Les revendications d'égalité et la volonté des Guyanais de prendre en main leur destin s'exprimaient pourtant clairement.

Le même mépris et la même violence caractérisent la gestion par le gouvernement de la crise du logement. En Guyane, un tiers des logements sont sur-occupés (soit quatre fois plus que dans l'Hexagone). 47% des logements présentent au moins un défaut grave, et sont donc potentiellement insalubres. Le manque de logements, et l'impossibilité pour de nombreuses familles d'accéder au parc social favorise l'émergence de quartiers précaires informels. Depuis 20 ans, le logement illégal croît plus rapidement que le logement légal.

Face à cette détresse, l'État macroniste répond encore par la violence. Depuis 2019, une quinzaine d'opérations d'évacuation et de démolition de quartiers précaires se sont succédé, sans qu'elles ne soient accompagnées de solutions de relogement. 5 000 personnes ont ainsi été déplacées, parmi lesquelles un grand nombre de mineurs. Comme pour l'opération Wuambushu à Mayotte, cette situation qui sur-précarise les plus fragiles découle d'une volonté de l'État « d'envoyer un signal à celles et ceux qui cherchent à s'installer en Guyane », selon l'aveu de l'ancien préfet Marc Del Grande.

Ces atrocités sont permises par la loi « Elan » votée en 2018 par la macronie et qui a institué, pour Mayotte et pour la Guyane, la possibilité pour les préfetures de démolir des logements sans avoir à obtenir l'accord d'un juge.

Il est grand temps d'en finir avec l'abandon social insupportable des Françaises et des Français de Guyane. La vie chère, le chômage, mais aussi les ruptures d'accès aux services essentiels que sont la santé, l'éducation, les transports ou l'eau, ne peuvent plus et ne doivent plus être tolérés. Les Guyanaises et les Guyanais ont une conscience aiguë de ces problématiques, et des plans pour y faire face. Il s'agit désormais de leur donner les moyens de l'égalité et de l'autonomie.

*Photo de Clémence Guetté  
Siège de l'UTG, 16 septembre*

# MARIPASOULA, LOIN EN FRANCE

Aujourd'hui, de Cayenne, je me suis rendue à Maripasoula, qui se situe sur le fleuve Maroni qui délimite la frontière avec le Suriname. J'ai rencontré le maire Serge Anelli, une partie de l'équipe municipale, ainsi que des représentants du collectif Apachi qui œuvre pour le désenclavement de l'Ouest guyanais.



*Photo de Clémence Guetté  
Amazonie française,  
17 septembre*

## Une vie en autarcie

Maripasoula, la plus vaste commune de France, est une ville isolée. Et c'est peu dire : aucune route ne la dessert, elle n'est accessible que par voie aérienne ou fluviale. Les nombreuses problématiques qui la touchent résultent en grande partie de cet enclavement : coût de la vie quotidienne, approvisionnement et desserte en énergie (catastrophiquement irrégulière), accès à l'eau, scolarité, logement, santé...

Le mode de transport le plus courant, pour aller de Cayenne à Maripasoula, est un petit avion géré par Air Guyane. Dès que la compagnie arrête les liaisons, la ville se retrouve isolée du monde : c'est arrivé plusieurs fois ces dernières années, lors de mouvements sociaux et après un accident en novembre 2022. Même en dehors de ces périodes d'arrêt des liaisons, la qualité du service n'a fait que diminuer. Pourtant, la délégation de service public accordée à Air Guyane pour l'exploitation des lignes intérieures de la Guyane prévoit 10 dessertes aller-retour par semaine.

Après une heure d'hélicoptère de Cayenne à Maripasoula, nous embarquons pour un trajet de 2h30 en pirogue afin de visiter trois villages amérindiens : Antecume Pata, Twenke et Taluhwen. Le temps nous semble long : c'est le quotidien des habitants du Maroni. Je fais le voyage avec une directrice d'école, qui n'a qu'un accès limité à internet dans le village où elle enseigne. Elle fait donc 2 heures de pirogue pour aller préparer ses cours à Maripasoula.

Serge Anelli, maire de Maripasoula, le déplore : « avant, on pouvait faire l'aller-retour dans la journée, aujourd'hui c'est impossible ». L'alternative, c'est 2 jours de pirogue pour rejoindre Saint-Laurent du Maroni. « On est coupés du monde », me résume-t-il. L'angoisse est d'autant plus grande après l'annonce du placement en liquidation judiciaire du groupe propriétaire de la compagnie aérienne.

Maripasoula, c'est la ville de toutes les pénuries : les coupures d'eau et d'électricité y sont monnaie courante (en septembre 2022, la commune a été privée d'électricité et d'eau pendant 4 jours !), de même que les ruptures d'approvisionnement en produits de consommation, en essence, en médicaments... Et lorsque les biens sont disponibles, ils sont terriblement chers. Je vous donnais ces exemples dans ma note d'hier : si une bouteille d'eau vaut 2 euros à Cayenne, elle en coûte 6 à Maripasoula ; une bonbonne de gaz y coûte 60 euros, contre 20 euros sur le littoral.

Dans ce village, il n'y a pas de collège. Ses enfants habitent donc avec leur grand-mère à Maripasoula, où elle les rejoint chaque week-end – encore 2 heures de pirogue aller, et 2 heures retour. En chemin, elle m'explique que la plupart des enfants de ces villages font une heure de pirogue pour aller à l'école, et me raconte l'histoire d'enseignants qui venaient prendre leur poste et dont la pirogue s'est retournée avec toutes leurs affaires.

En juillet 2022, le collectif Apachi (« route » en aluku tongo, une des quarante langues parlées en Guyane) avait organisé les premières assises du désenclavement du Maroni. Des assises auxquelles l'État n'a pas daigné participer. L'objectif : établir un conseil de la continuité et de l'égalité territoriale chargé d'étudier les modalités de construction de la « route du fleuve ». En 2007, cette route avait été promise par Christian Estrosi (alors Ministre des Outre-mer). Les Guyanais n'en ont jamais vu la couleur.

Pour Papaïchton, par exemple : promise depuis des années, la construction de la route a été actée par les Accords de Guyane en 2017. Le chantier a démarré puis s'est arrêté en 2020 après seulement quelques kilomètres. Au-delà, il ne reste que des pistes impraticables.

Le collectif « Sauvons Saül » lançait en juin 2023 un appel à l'aide à travers une pétition pour demander au préfet de faire appliquer les dispositions prévues par la délégation de service public à Air Guyane, afin que la compagnie augmente le nombre de rotations.

« 40 000 personnes sont privées d'eau en Guyane »

Allô Macron ? Il y a urgence

Le problème est de taille : le réseau routier guyanais ne dessert que les communes du littoral ; les communes de l'intérieur, en particulier celles de l'Ouest guyanais, ne sont accessibles que par avion ou par le fleuve. Mes interlocuteurs du collectif Apachi s'inquiètent : « Les communes du Maroni se vident faute d'infrastructures : les jeunes n'y ont aucune perspective d'avenir ». En effet, loin de se limiter à Maripasoula, la situation est la même pour les autres communes du Maroni, telles que Grand-Santi, Papaïchton, Apatou ou Saül. Elles concentrent pourtant plus de 30 000 habitants.

Cet isolement total a de lourdes conséquences sanitaires.

Parmi les 40 000 personnes privées d'accès à l'eau en Guyane, une grande partie se situe dans les communes isolées du Maroni. Cela induit de nombreux risques sanitaires dans ces territoires : ainsi, faute d'eau courante, certains habitants utilisent l'eau du fleuve pour faire leur vaisselle. Pour boire, ils récupèrent l'eau de pluie qu'ils stockent dans des bidons où des bactéries se développent, la rendant rapidement impropre à la consommation.

Carte de la municipalité de Maripasoula et des villages du Haut-Maroni

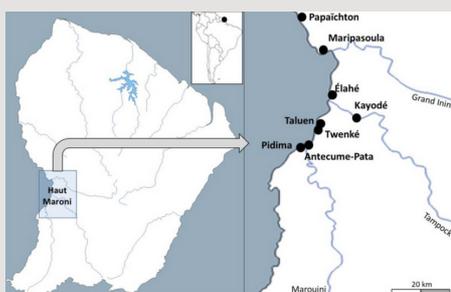


Photo de Clémence Guetté  
Sur le fleuve Maroni, 17 septembre



*Photos de Clémence Guetté  
et de la délégation  
Rencontre avec le collectif Apachi,  
17 septembre*

Les conséquences sanitaires liées au manque d'accès à l'eau sont doublées des conséquences de l'isolement : il est impossible d'évacuer dans des délais rapides les malades atteints d'affections graves. Pourtant, selon les membres du collectif Apachi avec lesquels j'ai échangé, construire un hôpital coûterait moins cher que les évacuations sanitaires actuelles par hélicoptère – il y en a 4 ou 5 par semaine ! Pas d'hôpital donc, a fortiori, pas de maternité : « La majorité des enfants guyanais naissent à Cayenne ! ».

Comment l'État peut-il accepter que les Guyanais vivent dans ces conditions ? Je vous parlais de mépris et de violence dans ma précédente note : comment qualifier autrement l'attitude d'Emmanuel Macron lorsque, pour toute réponse face à la colère des Guyanais, il a osé dire « je ne suis pas le père Noël » ?

De cette situation découlent des constats terribles : les communautés amérindiennes de Guyane connaissent un taux de suicide entre 10 et 20 fois plus élevé que celui de l'Hexagone. Cette catastrophe touche particulièrement les jeunes. Un rapport avait été remis au gouvernement en 2015, ses préconisations n'ont pas été suivies d'effets.

Il y a urgence à engager un plan pluriannuel d'investissement et de développement des services publics en Guyane, en particulier de transports. Le plan d'urgence proposé par le gouvernement après les mouvements sociaux de 2017 avait été rejeté par les Guyanais qui considéraient que ce plan était « impropre à rattraper le retard endémique et structurel de la Guyane en matière d'infrastructures sanitaires, éducationnelles, sociales, routières ».

Ils ont raison. Ils méritent mieux.

# GARANTIR L'HARMONIE DES ÊTRES HUMAINS ENTRE EUX ET AVEC L'AMAZONIE

18 septembre

Aujourd'hui, j'ai échangé avec l'Office national des forêts (ONF), Guyane Nature Environnement et le Grand conseil coutumier des populations amérindiennes et bushinengués. On a parlé de la forêt amazonienne, de son exploitation et de sa préservation, ainsi que des droits des peuples autochtones.

Le territoire de la Guyane est recouvert à 95% par la forêt amazonienne, une forêt tropicale humide qui compte parmi les plus grandes réserves de biodiversité terrestre au monde. Deux menaces principales pèsent sur elle : le réchauffement climatique et l'orpaillage illégal.

Sur le temps long, la hausse des températures associée à l'augmentation de la durée des saisons sèches privent les arbres de l'eau dont ils ont besoin pour survivre. Les arbres meurent et, en se décomposant, libèrent tout le carbone qu'ils ont absorbé, ce qui amplifie en retour le phénomène. Le dérèglement climatique a des conséquences sur la pluviométrie : les pluies diluviennes se multiplient ces dernières années, provoquant des crues historiques.



*Opération Harpie contre l'orpaillage,  
janvier 2019*

**Photo de Clémence Guetté**

Roland Sjabere, Yopoto du village Prospérité présentant la menace du projet CEOG sur les terres coutumières, 18 septembre

C'est une des difficultés que me rapportent mes interlocuteurs de l'ONF : ces crues rendent impraticables les ponts – pourtant construits pour résister aux crues centennales. C'est du jamais-vu. Déjà que les pistes en forêt manquent, cela constitue un obstacle supplémentaire au développement de la filière bois – un enjeu essentiel car, actuellement, la Guyane en importe.

Catherine Latreille, directrice de l'ONF Guyane, m'apprend autre chose : en Guyane, terre recouverte à 95% par la forêt amazonienne, il n'existe pas de Brevet de technicien supérieur (BTS) forestier. Les recrutements pour la gestion forestière sont donc laborieux. L'interprofession souhaite que se tiennent des assises de la formation, afin de combler ces manques.

Entre janvier et juillet 2023, ce sont environ 7 tonnes d'or qui ont été extraites illégalement de Guyane.

Le soir même, les représentants des collectivités territoriales avec qui je m'entretiens m'expliquent que ce manque de formations se retrouve dans tous les domaines : « On manque de filières pour former des pêcheurs, des forestiers, des agriculteurs, mais aussi des profs, des médecins... C'est un grand défi quand on considère la jeunesse de la population guyanaise. »



**Ruée vers l'or**

La deuxième menace, plus immédiate, qui pèse sur la forêt guyanaise est l'orpaillage illégal. Entre janvier et juillet 2023, ce sont environ 7 tonnes d'or qui ont été extraites illégalement (les chiffres exacts sont impossibles à obtenir). 22 kilos de mercure et plus de 34 millions d'avoirs criminels ont été saisis. L'orpaillage illégal est responsable de la déforestation illégale de 600 à 700 hectares par an – 29 000 hectares détruits depuis 2003.

En plus de son impact sur la forêt, l'orpaillage illégal a des conséquences sanitaires dramatiques : en 2019, plus de la moitié de la population du Haut-Maroni avait un taux de mercure dans le sang très largement supérieur au seuil à ne pas dépasser selon l'OMS – et cela inclut de nombreux enfants. 87% des femmes enceintes sont à risque d'accoucher d'enfants présentant des malformations. Début 2023, des équipes de WWF France ont mesuré la teneur en mercure de l'eau du Maroni : elle est presque 100 fois supérieure aux valeurs définissant une eau de bonne qualité.

**Conflits d'usage**

La gestion de la forêt soulève de nombreux points de tension avec les populations autochtones. Lors de notre échange, les représentants du Grand conseil coutumier des populations amérindiennes et bushinengués m'expliquent leur rapport particulier à la forêt : «La forêt, c'est notre supermarché et notre pharmacie : c'est là qu'on se soigne et qu'on se nourrit. Si la forêt est en danger, nous sommes en danger.» Ils sont par ailleurs les premiers touchés par l'orpaillage clandestin et ses terribles conséquences sanitaires.

Très vite, le yopoto (chef coutumier en kali'na, une des quarante langues parlées en Guyane) du village de Prospérité me parle de la Centrale électrique de l'Ouest guyanais (CEOG), centrale solaire et hydrogène. Depuis 3 ans, il lutte aux côtés des habitants de son village pour s'opposer à la construction de cette centrale, qui doit entraîner la déforestation de 140 hectares, dans l'espace de vie des habitants de Prospérité.

Pour mes interlocuteurs, ces décisions sont incompréhensibles, a fortiori parce que d'autres sites sont possibles pour l'installation d'une telle centrale (donc la Guyane a besoin – de nombreuses villes étant régulièrement privées d'électricité).

## « Nous sommes à l'étroit sur un territoire plus grand que le Portugal »

Ces tensions interviennent en outre dans un contexte de crispation sur la propriété foncière, que les chefs coutumiers me résumant ainsi : « Nous sommes à l'étroit sur un territoire plus grand que le Portugal ».

L'État possède la quasi-intégralité des terres. Pourtant, les Accords de Guyane conclus en 2017 prévoient la rétrocession de 400 000 hectares aux populations amérindiennes et bushinengués : si cette promesse n'a pas officiellement été abandonnée, 6 ans plus tard, les terres à rétrocéder n'ont toujours pas été localisées.

Il est nécessaire de trouver des modes de gestion de la forêt guyanaise qui permettent le respect de la dignité et des droits des populations amérindiennes et bushinengués de Guyane. Les populations qui vivent dans la forêt, puisqu'elles sont directement impactées par la gestion forestière, doivent être associées à son élaboration.

Pour cette raison, l'État doit ratifier la convention n°169 de l'Organisation internationale du travail, relative aux peuples indigènes et tribaux. Proposée en 1989, cette convention constitue un instrument juridique contraignant. Elle reconnaît la spécificité des peuples autochtones, s'assure qu'ils bénéficient des mêmes droits et possibilités que les autres membres de la population nationale.

Elle stipule que les États ayant ratifié la convention sont dans l'obligation de consulter les peuples autochtones avant d'exploiter les sols qu'ils occupent traditionnellement, dans le cas où l'État aurait gardé la propriété des ressources. Cette deuxième proposition permettrait de mettre à l'abri le village de Prospérité.

La réponse du gouvernement ? « La France n'envisage pas de ratifier la Convention n°169 de l'OIT car les notions de « peuples indigènes et tribaux » ou de « peuples autochtones » sont incompatibles avec la Constitution ».

En mai 2023, Jean-François Carencu, alors Ministre des Outre-mer, déclarait ainsi à propos du chef coutumier du village de Prospérité : « Je n'admets pas que les règles de la République ne soient pas respectées par des gens qui n'ont aucun droit à s'exprimer ». Une énième manifestation de ce mépris et de ce manque de considération.

Au-delà des populations autochtones, les conflits d'usage sont partout : la tension sur le foncier est permanente. Il y a un sentiment d'incompréhension chez beaucoup d'acteurs, pour qui la protection de la forêt semble aller à l'encontre du développement du territoire. Comment atteindre la souveraineté alimentaire sans terres cultivables ? Comment garantir à une population grandissante habitations, hôpitaux, écoles, lorsque 5% seulement du territoire est disponible ? Ces points de tension ont été soulevés par le député Jean-Victor Castor lors d'une question au gouvernement en juin, à l'occasion des débats sur la loi zéro artificialisation nette.

### (Non)-relations internationales

Cet été, un sommet de l'Amazonie était organisé par le Brésil avec les nations d'Amérique du Sud abritant la forêt amazonienne, dans le but d'œuvrer collectivement à sa préservation.

Les objectifs de ce sommet étaient de trouver des solutions pour lutter efficacement contre la déforestation illégale, mieux contrôler l'extractivisme, et mieux protéger les peuples autochtones. Emmanuel Macron a été invité personnellement par Lula mais n'a pas daigné s'y rendre. Pire : les élus guyanais n'ont pas été informés de cette invitation. Qui a-t-il envoyé à sa place ? Pas le Ministre des Outre-mer, pas le président de la collectivité territoriale de Guyane, mais l'ambassadrice de la France au Brésil. Une preuve de plus de son mépris pour les Guyanaises et les Guyanais, ainsi que de son profond désintérêt pour la préservation de biodiversité amazonienne.

Il est à déplorer que le gouvernement ne se soit pas saisi de cette opportunité de se joindre aux dynamiques de coopération régionales d'Amérique du Sud. Les pays voisins de la Guyane pourraient devenir des points d'appui décisifs : exposés aux mêmes problématiques – préservation de la forêt, protection des peuples autochtones, conséquences du réchauffement climatique – ils ont tout intérêt à œuvrer de concert pour la défense des biens communs mondiaux.



Carte du domaine forestier guyanais géré par l'ONF

# POUVOIR SE DÉVELOPPER, FAIRE DES RESSOURCES UNE RICHESSE

Aujourd'hui, j'ai rencontré les représentants de la Collectivité territoriale de Guyane, des maires de communes enclavées, la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie et les présidents des sections professionnelles. On a parlé développement économique, industrie et besoins en formation.

## Une situation critique

Le tissu productif en Guyane est peu développé, ce qui la rend dépendante des emplois publics (40% des emplois) ainsi que des importations (elle importe 10 fois plus qu'elle n'exporte). De même, la Guyane dépend à 80% des importations d'hydrocarbures pour son approvisionnement en énergie.

Ce contexte économique participe de la crise sociale. Je vous en parlais dans ma première note : 22% de la population est au chômage, 46% chez les jeunes de moins de 25 ans. 8% de la population guyanaise est allocataire du RSA (3 fois plus que dans l'Hexagone). 53% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Par ailleurs, la dépendance aux importations en provenance de pays lointains – il n'y a pas d'accords de commerce entre la Guyane et ses voisins – explique en partie le coût terriblement élevé des biens de consommation, et accroît le risque de pénurie.

Pourtant, la Guyane est riche de son environnement : ensoleillement, eau, bois, ressources halieutiques et marines... Elle a un patrimoine naturel à valoriser et pourrait atteindre l'autosuffisance alimentaire et énergétique. Les Guyanais ont une conscience aiguë de ce potentiel, ce qui alimente le sentiment d'incompréhension et les tensions autour de l'usage des terres, dont je vous parlais hier. Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale de Guyane, déplore que les projets dans les secteurs de l'énergie et de l'agroalimentaire se heurtent à « une réglementation tatillonne et inadaptée à la situation de la Guyane. »

Pourtant, la Guyane est riche de son environnement : ensoleillement, eau, bois, ressources halieutiques et marines... Elle a un patrimoine naturel à valoriser et pourrait atteindre l'autosuffisance alimentaire et énergétique. Les Guyanais ont une conscience aiguë de ce potentiel, ce qui alimente le sentiment d'incompréhension et les tensions autour de l'usage des terres, dont je vous parlais hier. Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale de Guyane, déplore que les projets dans les secteurs de l'énergie et de l'agroalimentaire se heurtent à « une réglementation tatillonne et inadaptée à la situation de la Guyane. »

**« Ici, on a lancé le télescope James Webb [...] mais au sol il est impossible pour les Guyanais de communiquer car il n'y a pas de réseau »**

#### Une Guyane à deux vitesses

Après la commande publique, le deuxième plus gros pourvoyeur d'emplois en Guyane est le centre spatial de Kourou, base de lancement de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA).

Le centre spatial emploie de façon directe ou indirecte 16% de la population active guyanaise, et représente 15% du PIB du territoire. Il totalise 25% des investissements effectués en Guyane, 40% du total des importations et 83% des exportations.

L'écart est frappant entre l'industrie spatiale guyanaise, à la pointe de la technologie et profitant d'investissements massifs en provenance de la France et de l'Union européenne, et les conditions de vie du reste des habitants de la Guyane.

Les élus de la CTG résumant ainsi le paradoxe : « Ici, on a lancé le télescope James Webb, qui va permettre d'obtenir des images extraordinaires et d'informer le monde entier, mais au sol il est impossible pour les Guyanais de communiquer car il n'y a pas de réseau. » Le contraste renforce le sentiment d'abandon et de déconsidération dont me font part les maires de communes enclavées lors de cet échange.

#### De grands besoins en formation

Tous mes interlocuteurs le mentionnent : le manque de formations adaptées est un obstacle majeur au développement économique du territoire.

*Décollage de la fusée Ariane 5 emportant le télescope spatial James Webb depuis le Centre spatial de Kourou, le 25 décembre 2021*



*Photo de la délégation  
Discussion avec la Collectivité territoriale de Guyane, 19 septembre*

Chambre de commerce et d'industrie  
de la Guyane



Classe de CP  
à Saint-Laurent-du-Maroni



Selon le rectorat, en 2023, 2 300 enfants sont non-scolarisés. 27% des jeunes Guyanais sont illettrés, contre 3,5% des jeunes dans l'Hexagone. 45% des élèves de sixième ne maîtrisent pas le français, et plus de 50% des 16-25 ans ont des difficultés de lecture. Par ailleurs, cette situation ne semble pas connaître d'amélioration : les chiffres pour 2022 sont les mêmes qu'en 2013.

La crise de recrutement de professeurs que connaît la France hexagonale à chaque rentrée se retrouve en Guyane au quintuple : pour les professeurs des écoles, cette année, seuls 37% des postes ont été pourvus.

« Pour les professeurs des écoles, cette année, seuls 37% des postes ont été pourvus »

La directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) m'explique que beaucoup de jeunes obtiennent leur diplôme de master des métiers de l'enseignement, mais ne sont pas autorisés à passer les concours de l'éducation nationale car ils ne disposent pas de papiers français. Une ineptie, selon elle, dans ce contexte de pénurie de professeurs.

#### Un autre chemin

Il est possible de faire de la Guyane un territoire pilote de la planification écologique, et le fer de lance d'une diplomatie altermondialiste. Le développement économique du territoire doit être pensé dans un objectif d'autonomie alimentaire et énergétique, et par la construction de relations avec les pays voisins. La Guyane doit pouvoir rejoindre les coopérations régionales avec lesquelles elle a des intérêts et des objectifs communs.

20 septembre

# DES SERVICES PUBLICS POUR LE DÉSENCLAVEMENT ET POUR VIVRE DIGNEMENT

Aujourd'hui, j'étais à Saint-Laurent du Maroni et à Sinnamary. J'ai rencontré les maires des deux villes, des travailleurs sociaux et des acteurs du logement (bailleurs sociaux, architectes, service d'accompagnement). On a parlé de l'enclavement, de la paupérisation de l'Ouest guyanais et du manque de services publics.

## Encore et toujours le désenclavement

Aujourd'hui encore, le principal sujet de mes échanges avec les acteurs que je rencontre est l'enclavement du territoire guyanais. La route du fleuve est sur toutes les lèvres, et décrite comme une nécessité absolue. La maire de Saint-Laurent désespère : « Tout est à construire. Actuellement, les pompiers doivent faire un détour de 15 minutes lorsqu'il pleut car la route n'est pas finie vers l'hôpital ». Elle me raconte également que, lors de l'élection du conseil municipal, la commune doit louer un avion de brousse si elle veut s'assurer d'avoir le quorum nécessaire. Des obstacles permanents qui n'empêchent pas une volonté de faire à toute épreuve.

## Crise du logement

Je vous en parlais dans ma première note :

en Guyane, un tiers des logements sont sur-occupés (quatre fois plus que dans l'Hexagone).

47% des logements présentent au moins un défaut grave et sont donc potentiellement insalubres. Le manque structurel de logements – et de logements à bas coûts – favorise l'émergence de quartiers précaires informels. Depuis 20 ans, le logement illégal croît plus rapidement que le logement légal : on estime à 37 000 le nombre d'habitations informelles en Guyane.

À Saint-Laurent du Maroni, il y a 49 000 habitants. Ça, c'est la version officielle : selon la maire Sophie Charles, ils sont en réalité 80 000. Elle m'explique que la ville aurait besoin de 1 500 nouveaux logements chaque année pour accueillir sa population grandissante, or le rythme actuel est de 800 par an. En conséquence, les quartiers informels grandissent d'année en année : elle estime à 18 000 le nombre d'habitations informelles sur sa commune. Un autre facteur d'amplification de cette crise du logement, c'est la difficulté d'accès aux logements sociaux qui sont trop peu nombreux, et conditionnés à la nationalité française. La maire m'explique que les logements sociaux sont principalement utilisés par les classes moyennes, qui ne

peuvent pas acheter de terrain constructible faute de foncier disponible.

Plutôt que d'aider les communes guyanaises à construire assez d'habitations pour loger une population en croissance, l'État macroniste répond par la violence au travers d'opérations d'évacuation et de démolition des quartiers informels. 5 000 personnes ont ainsi été déplacées depuis 2019, sans solution de relogement. Cette situation qui sur-précarise les plus fragiles s'inscrit, pour l'État, dans la lutte contre l'immigration, comme pour l'opération Wuambushu à Mayotte. Pourtant, selon le président du premier bailleur social guyanais avec qui j'ai échangé, 40% des occupants des habitats informels ont des papiers.

Avec la maire de Cayenne, nous avons visité un camp dans lequel vivent près de 200 migrants, notamment des Afghans et des Syriens. J'ai été frappée par le nombre d'enfants qui y vivent dans de mauvaises conditions : tentes, toilettes de fortune, épidémies de gale, etc.



La maire a demandé un arrêté préfectoral de relogement, sans réponse effective de l'État. Le pourrissement de la situation divise les gens les uns contre les autres, quand les coupables de cette situation sont à chercher en haut.

#### L'hôpital au bout du rouleau

Le logement n'est malheureusement pas le seul secteur en crise.

Le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, à Saint-Laurent, souffre d'une pénurie de personnel : il y a actuellement 12 infirmiers pour un objectif de 28. En conséquence, depuis août, l'accès aux urgences est régulé entre 19h et 7h : seules les personnes amenées par les pompiers ou le Samu peuvent y accéder - c'était déjà le cas l'été dernier. Le dispositif devait prendre fin le 4 septembre mais a finalement été prolongé. La maire de Saint-Laurent le déplore : elle m'explique que les infirmiers et infirmières sont recrutés en intérim, car il y a énormément de roulement des effectifs.

#### *Photo de Clémence Guetté*

*Rencontre avec des travailleurs sociaux de Chekapatty à Saint-Laurent-du-Maroni, 20 septembre*

#### *Photo de Clémence Guetté*

*Visite du quartier informel de Chekapatty à Saint-Laurent-du-Maroni, 20 septembre*



21 septembre

# PLANIFIER LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE EN GUYANE

Cette journée a été dédiée à la question de l'énergie. C'est un enjeu central en Guyane. Et particulièrement paradoxal : alors que les Guyanais ont un environnement permettant d'atteindre l'autonomie énergétique et le 100% énergies renouvelables, ils subissent coupures d'électricité incessantes et dépendance aux énergies fossiles. Cette ambition est loin d'une lubie insoumise, elle a déjà été chiffrée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui prévoit un investissement de 1,5 milliard d'euros à l'échelle du mandat pour atteindre cet objectif pour l'intégralité des territoires d'Outre-mer.

Pourtant, à l'heure actuelle, on part de loin. En Guyane, les coupures d'électricité sont très fréquentes. Le 27 août, une d'entre elles a touché 80% du territoire pendant 12 heures, ce qui représente 78 000 foyers dans le noir. Il y a quelques jours, la maire de Saint-Laurent me racontait que sa ville avait subi 60 coupures depuis le début de l'année 2023.

En conséquence, elle compte sur 17 groupes électrogènes pour prendre le relai dans ce genre de cas.

En cause pour la coupure de fin août, un problème lié aux lignes à haute tension du barrage de Petit-Saut. Ce dernier est indispensable à la Guyane, la production hydroélectrique représentant 47% de la production totale d'électricité. Un enseignement de cette coupure : il est essentiel de décentraliser la production d'électricité pour éviter de se rendre dépendant d'une ou deux installations massives. Et surtout, il y a urgence à sécuriser le réseau, ce qui nécessite des moyens importants.

Nous nous sommes rendus à Petit-Saut, où nous avons pu échanger avec EDF, gestionnaire du barrage. Ils nous y ont évoqué les 180 kilomètres de lignes qu'il faudrait tirer en Guyane, ce qui nécessite de les installer dans la forêt avec toutes les difficultés logistiques et écologiques que cela suppose.



Un autre enjeu dont nous avons discuté, et qui a été au cœur de tous nos échanges de la journée, voire de la semaine, c'est le problème du manque de formations. J'avais déjà appris l'absence d'école d'ingénieur en Guyane au début de mon déplacement. À la centrale EDF, on m'a évoqué le manque en matière d'électriciens bâtiment travaux publics, c'est-à-dire spécialistes des travaux d'installations de distribution de l'électricité. Plus tard dans la journée, l'équipe de l'entreprise Voltalia déplorait auprès de nous le manque de formation en génie électrique.

En parallèle de cette centrale, la Guyane dépend toujours de moyens de production

**Le développement des centrales biomasse devra passer par un plan de gestion raisonnée de la ressource, par une bonne insertion dans la filière bois.**

vétustes comme la centrale au fuel de Dégrad-des-Cannes, dont l'arrêt prévu est sans cesse reporté. L'urgence de sortir des énergies fossiles tout comme la croissance de la population rendent urgent le développement de nouveaux moyens de production.

Bonne nouvelle, il y a des projets en cours. Je vous invite à relire ma note de blog d'il y a quelques jours dans laquelle j'évoquais le projet de Centrale électrique de l'Ouest guyanais (CEOG) prévu sur des terres coutumières, quand les populations locales proposent un emplacement alternatif à proximité.

Sur le chemin de Petit-Saut, nous avons ainsi pu faire un arrêt sur le projet Triton, qui prévoit la production d'électricité par la biomasse en récoltant du bois immergé dans le lac du barrage. Ce modèle inédit pose des questions, notamment en matière de préservation de la biodiversité et de pollution. Le projet « contribuerait à augmenter de manière substantielle la production de gaz à effet de serre de la retenue », selon une étude récente de chercheurs de l'Office français de la biodiversité (OFB).

L'important développement de l'énergie produite à partir de la biomasse en Guyane est un point d'attention. Les représentants des amérindiens et

bushinengue que j'avais rencontrés il y a quelques jours étaient particulièrement inquiets. Avec 8 millions d'hectares de forêt, le potentiel est toutefois très important. Le développement des centrales biomasse devra passer par un plan de gestion raisonnée de la ressource, par une bonne insertion dans la filière bois. Ainsi, elle devra se faire en partenariat avec des scieries, pour que ces centrales soient alimentées par des résidus des coupes et non des grumes (troncs).

L'enjeu des biocarburants doit aussi attirer notre attention. « Aujourd'hui, on fait venir le colza par bateau de l'Hexagone », me racontait-on lors de l'entretien avec EDF. C'est une des raisons pour lesquelles le projet actuel de centrale électrique du Larivot est également controversé. Elle doit fonctionner aux biocarburants liquides, avec de l'agrogazole importé qui arrivera directement au port de Dégrad-des-Cannes (à 14km de la nouvelle centrale), ce qui nécessitera la construction d'un oléoduc sur ces 14 kilomètres.

L'autonomie économique et énergétique des Guyanais doit être organisée, planifiée. L'État doit y mettre les moyens, afin de permettre aux Guyanais de la mettre en œuvre par eux-mêmes : en étant partie prenante de la planification, en bénéficiant localement des formations nécessaires, et en n'étant pas le bout de

## Nous avons réalisé près de 25 échanges, auditions, discussions.

la chaîne de l'absurde grand déménagement du monde.

L'énergie solaire est une des pistes. Il y a un enjeu également en matière de déchets : si l'objectif premier est évidemment leur réduction, ceux qui existent doivent pouvoir être collectés et triés, ce qui n'est pas le cas à cette heure.



Comme une planification sérieuse ne peut que prendre en compte tous les aspects du problème, le sujet de l'efficacité énergétique des bâtiments est aussi à organiser. Je vous parlais il y a quelques jours du problème du logement. Si l'on veut permettre à chacun de vivre dans un appartement ou une maison digne sans que cela se traduise par une explosion des besoins d'énergie, le secteur de la construction devra prendre en compte cet aspect, et les formations en la matière devront aller avec.

Cette note de blog était la dernière de la semaine. Notre travail ne s'arrête pas là. Dans les prochains jours, nous débattons du budget à l'Assemblée nationale. Je serai notamment présente lors des discussions relatives au volet « Outre-mer » pour, modestement, participer à porter la voix de celles et ceux que j'ai rencontrés lors de cette mission. Il faut dire qu'ils ont été nombreux : nous avons réalisé près de 25 échanges, auditions, discussions. Nous nous sommes rendus à Cayenne, Saint-Laurent du Maroni, Maripasoula, Sinnamary et Kourou, en voiture, en hélicoptère, en pirogue. Dans quelques semaines, nous vous présenterons le rapport détaillé de notre mission. En espérant qu'il soit une pierre utile à la construction d'une Guyane où chacun puisse vivre mieux.

**Photo de Clémence Guetté**  
*Projet Triton, près de Sinnamary,  
20 septembre*

Clémence  
**Guette**



---

**POUR RETROUVER TOUTES LES INFOS  
ET NOTES DE BLOG**



**clemenceguette.fr**